

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

No. R-3824-2012

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO, société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec,

(ci-après «Gaz Métro»),

AFFIDAVIT

Je soussigné, **JEAN-BENOIT TRAHAN**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, H2K 2X3, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit:

1. Je suis Chef de service, Tarification, chez Société en commandite Gaz Métro;
2. J'ai connaissance des nouveaux faits allégués dans la « Demande amendée relative à un projet d'injection de biométhane produit par la ville de Saint-Hyacinthe »;
3. J'ai connaissance des nouveaux faits allégués aux pièces révisées Gaz Métro-2, Document 1, Gaz Métro-2, Document 4 et Gaz Métro-2, Document 6;
4. Tous ces faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ, à Montréal, le 12 décembre 2012

(s) Jean-Benoît Trahan

JEAN-BENOIT TRAHAN

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 12ième jour de décembre 2012

(s) Mélanie Beauvais, 181625

Commissaire à l'assermentation pour tous les
districts du Québec